

CCAS

Marché public de travaux

Centre Communal d'Action Sociale de Marguerittes

18,avenue de la République
30320 MARGUERITTES

Tél : 04.66.75.19.19

Fax : 04.66.75.50.23



Sommaire :

1. Avis d'Appel Public à la Concurrence / Règlement de la consultation
2. Mini Cahier des charges
3. Acte d'Engagement

Avis d'Appel Public à la Concurrence – (AAPC)

Marché public de travaux

Référence n : 2017-05-01

Département : 30

Organisme acheteur: Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Il est chargé de procéder, dans le respect des règles du CMP, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection. Il est habilité à signer un marché et à assurer sa bonne exécution.

Adresse :

CCAS de Marguerittes

18 avenue de la République 30320 MARGUERITTES

Téléphone : 04-66-75-19-19

Télécopieur : 04-66-75-50-23

Courriel : compta.ccasmarguerittes@orange.fr

Objet de la commande : Travaux de rénovation de 28 salles de bain de la Résidence Autonomie « Le Colombier » - 14, rue Gustave de Chanaleilles 30320 Marguerittes.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV : Objet principal : 45332400 (travaux d'installation d'appareils sanitaires)

Lieu d'exécution : Résidence Autonomie « Le Colombier »,
14 rue Gustave de Chanaleilles 30320 Marguerittes

Type de procédure :

La présente consultation pour un marché de service est lancée selon la procédure adaptée (MAPA) conformément à l'article 26 II du Code des Marchés Publics (CMP) et dans les conditions définies à l'article 28.

A. Caractéristiques principales :

- Le marché est souhaité être conclu : avec un opérateur économique unique.
- Refus des variantes.
- Prestations divisées en lots : non.
- Modalités essentielles de financement et de paiement: le marché est financé par les ressources budgétaires. Les règlements seront effectués par virements administratifs dans un délai de 30 jours.
- Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les entreprises soumissionnaires pourront présenter leur candidature sous forme de groupement solidaire ou conjoint. L'entreprise mandataire d'un groupement ne pourra présenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un marché. Si le candidat qui s'est vu attribuer un lot, a la forme d'un groupement celui-ci devra prendre la forme d'un groupement solidaire après attribution du marché.
- Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
- Unité monétaire utilisée : l'euro.
- Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 mai 2017.

Date limite de réception des offres : 07 juillet 2017, à 12 heures.

Numéro de référence attribué au marché : 2017-05-01

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CCAS de Marguerittes

18 avenue de la République 30320 MARGUERITTES

Téléphone : 04-66-75-19-19

B. Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

Capacités économiques et financières et capacités techniques (validité et conformité des attestations et certificats visés à l'article 45 du code des Marchés Publics).

Le candidat doit renseigner son dossier dans les domaines suivants :

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'art. 43 du CMP* ;
- copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.
- lorsque l'immatriculation du candidat au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers est obligatoire ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants :
 - ✕ extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ;
 - ✕ carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ;
 - ✕ devis, document publicitaire ou correspondance professionnelle, avec le nom, l'adresse et le numéro d'immatriculation du candidat ;
 - ✕ un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises.
- une attestation sur l'honneur établie par le candidat certifiant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10 à 12, L.3243-1, 2 et R.3243-1 à 5 du Code du Travail ;
- les certificats, attestations et déclarations prouvant que le candidat est satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

C. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

Critère d'attribution	Pondération
Garanties administratives et financières. Appréciables à : <ul style="list-style-type: none">• la forme juridique du candidat ;• la déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance ;• la déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'art. 43 du CMP ;• la copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire. Note sur 10.	5%
Pertinence des moyens humains mobilisés. Apprécie au : <ul style="list-style-type: none">• descriptif (nombre de personnes et compétences) de l'équipe mise en place pour honorer la commande. Note sur 10.	5%
Garanties et service après-vente Appréciables à : <ul style="list-style-type: none">• Description des garanties effectives et du service après-vente Note sur 10.	10%
Méthodologie, organisation et suivi du projet. Appréciables à : <ul style="list-style-type: none">• la description de la méthode de travail et de l'organisation en prenant en compte la spécificité du public de l'établissement (personnes âgées) et le fait qu'ils ne seront pas relogés pendant la durée des travaux Note sur 10.	10%
Délai et planning prévisionnel. Appréciables au : <ul style="list-style-type: none">• planning détaillant chacune des phases. Note sur 10.	20%
Prix de la prestation : somme des offres Note sur 10.	50%

D. Composition de l'offre à remettre par les candidats

Le dossier à remettre par les candidats sera placé **sous enveloppe cachetée**.

Il comprendra les pièces suivantes :

- les pièces justificatives de la situation juridique et administrative du candidat, énumérées au point B du présent avis ;
- un dossier de réalisation comprenant :
 - × forme juridique du candidat ;
 - × déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance.
- Descriptif (nombre de personnes et compétences) de l'équipe mise en place pour honorer la commande.
 - × méthode de travail, organisation, descriptif du document élaboré.
 - × un planning détaillant chacune des phases.
 - × prix de la prestation
- L'acte d'engagement : cadre ci-joint à compléter, dater et signer.

E. SELECTION DES CANDIDATURES ET EXAMEN DES OFFRES

Seuls seront ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et l'heure limites de remise des offres.

Après classement des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie.

Détermination de l'offre économiquement la plus avantageuse :

- à chaque critère est attribué une note sur 10 ;
- à cette note est appliquée la pondération suivant le tableau ci-dessus ;
- la somme des notes ainsi obtenues donne un résultat sur 10 ;
- un classement dans l'ordre décroissant des résultats est réalisé ;
- l'offre qui correspond à la note la plus haute remporte la consultation.

Si le candidat pressenti ne fournit pas les certificats, attestations ou déclarations mentionnés, son offre sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat sera prononcée par le représentant du coordonnateur de commandes (pouvoir adjudicateur) qui présentera la même demande au candidat suivant dans le classement des offres. Il pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés.

F. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DE L'OFFRE

Les offres seront établies en euros et transmises en une seule fois.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés.

La transmission des offres doit être faite sous format papier.

Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts.

L'offre transmise sous pli cacheté portant l'adresse et les mentions suivantes devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal ou remise en main propre l'adresse ci-dessous :

CCAS de Marguerittes 18 avenue de le République 30320 MARGUERITTES Offre MAPA pour : Travaux « Le Colombier » Nom du candidat : « NE PAS OUVRIR »

Elle devra parvenir à destination avant le 07 juillet 2017, à 12 heures

G. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nîmes,

16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes -Cedex 09.

Tél : 04 66 27 37 00 -Fax : 04 66 36 27 86.

mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr

***Interdictions de soumissionner**

Modifié par [Ordonnance n° 2009-864 du 15 juillet 2009](#) relative aux contrats de [concessions de travaux publics](#) Art. 20

Ne peuvent soumissionner à un marché passé par un [pouvoir adjudicateur](#) défini à l'article 3 ou par une [entité adjudicatrice](#) définie à l'article 4 :

1° Les personnes qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 433-2, par le huitième alinéa de l'article 434-9, par le deuxième alinéa de l'article 434-9-1, par les articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9, par les articles 445-1 et 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts ;

2° Les personnes qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ;

3° Les personnes soumises à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les personnes admises à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;

4° Les personnes qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date. Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les personnes qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement candidates à un marché.

La liste des impôts et cotisations en cause est fixée dans des conditions prévues par voie réglementaire.

Les dispositions du présent article sont applicables aux personnes qui se portent candidates ainsi qu'à celles qui sont membres d'un groupement candidat.

CCAS

Marché public de travaux

Centre Communal d'Action Sociale de Marguerittes

18,avenue de la République
30320 MARGUERITTES
Tél : 04.66.75.19.19
Fax : 04.66.75.50.23

***Travaux de rénovation de 28 Salles de bain
Résidence Autonomie « Le Colombier » -
14, rue Gustave de Chanaleilles - 30320 Marguerittes.***

Mini Cahier des charges

DESCRIPTIONS DES TRAVAUX

28 Salles de bain

Matériel

Meuble de salle de bain avec 1 vasque + 1 miroir avec éclairage + 1 prise électrique 230 V

Receveur de douche 90x90 antidérapant avec bonde extra plat

Mitigeur mécanique chromé NF mono trou à cartouche, série économique à disque céramique, sur gorge

Mitigeur mécanique chromé NF mural, série économique, type apparent

Barre de douche + flexible + douchette 2 jets

Barre d'appui 30 inox

Forfait Faïence manquant et rattrapage des murs environ 3m² (couleur blanc)

Prestation MO

Pose du matériel ci-dessus

Modification des installations existantes eau chaude/Froide + Matériel

Modification des eaux usées avec saignées incluses

Dépose et mise en déchetterie des anciens sanitaires

ACTE D'ENGAGEMENT

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

CCAS de MARGUERITTES

Objet du marché

MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE 28 SALLES DE BAIN

Personne Responsable du Marché représentant le pouvoir adjudicateur (PRM)

M. le Président du CCAS – William PORTAL

Ordonnateur

M. le Président du CCAS – William PORTAL

Comptable public assignataire

M. le Trésorier payeur de Nîmes Agglomération

Marché lancé selon la procédure **adaptée** conformément à l'article 26 II et dans les conditions définies à l'article 28 du Code des Marchés Publics (CMP).

Date du marché

Montant TTC

Imputation

Dans la suite du présent document, le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître de l'ouvrage".

ARTICLE 1. CONTRACTANT

Je soussigné,

Nom et prénom :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	<input type="text"/>										
Domicilié à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	<input type="text"/>										
Au capital de :	<input type="text"/>										
Ayant son siège à :	<input type="text"/>										
Tél. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>										

après avoir :

- pris connaissance de l'avis public à la concurrence ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44 et 45 du CMP ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP et conformément aux stipulations des documents constituant le présent marché, à exécuter les prestations objet de ce marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

Fait en un seul original

à : le :

Mention manuscrite "lu et approuvé" signature de l'opérateur économique :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

La Personne Responsable du Marché

à : le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

L'opérateur économique :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le par
l'opérateur économique destinataire.

Pour la Personne Responsable du Marché,
à : le : (date d'apposition de la signature ci-après)